

**Questions financières et budgétaires :
Rapport sur les questions financières pour 2024 et 2025
(au 30 septembre 2024)**

Mesures requises :

Le Comité permanent est invité à :

- i) prendre note des estimations provisoires des résultats du budget administratif pour 2024 ;
- ii) prendre note des estimations provisoires de l'état des fonds non administratifs et des contributions volontaires pour 2024 ;
- iii) prendre note des fonds reportés estimés pour 2024 et 2025, comme décrit au paragraphe 8 et présenté dans la colonne C du tableau de l'annexe 3 ;
- iv) approuver l'utilisation temporaire de fonds de réserve comme prêt pour augmenter le financement volontaire de l'appui aux délégués parrainés pour la COP15, comme décrit dans les paragraphes 13, 14 et 20 ;
- v) prendre note des soldes excédentaires estimés décrits au paragraphe 15 ; et
- vi) prendre note du budget estimé pour 2025, comme décrit au paragraphe 23.

Contexte

1. Le présent rapport porte sur les résultats estimés pour 2024 concernant le budget administratif et le budget non administratif de la Convention sur les zones humides pour 2024, ainsi que le budget administratif pour 2025.
2. Dans la Décision SC63-28, point vii, le Comité permanent observe que le rapport sur les questions financières pour 2024 et 2025, accompagné du rapport sur les contributions annuelles, serait préparé jusqu'à la date du 30 septembre 2024 pour examen par le Comité permanent à sa 64^e Réunion (SC64).
3. Le Secrétariat prévoit que les états financiers vérifiés pour 2024 seront finalisés et publiés sur le site Web, en avril ou mai 2025. Le document final, mis à jour, sur les questions financières pour 2024 et 2025, accompagné des états financiers vérifiés, sera, en conséquence, présenté à la 65^e Réunion du Comité permanent qui précédera immédiatement la 15^e Session de la Conférence des Parties contractantes (COP15) en juillet 2025.

Résultats provisoires pour 2024 (au 30 septembre 2024) : budget administratif

4. Une synthèse des résultats estimés du budget administratif 2024 est jointe à l'annexe 1. Elle présente :
 - dans la colonne A, le budget 2024 d'un montant de 5 081 000 CHF, approuvé dans la Résolution XIV.1, *Questions financières et budgétaires*¹;
 - dans la colonne B, l'allocation de 196 000 CHF de l'excédent de 2021, approuvée dans la même Résolution ;
 - dans la colonne C, le report de 2023 à 2024 pour un total de 1 232 000 CHF, approuvé par le Comité permanent à sa 63^e Réunion ;
 - dans la colonne D, le budget amendé résultant pour 2024, s'élevant au total à 6 509 000 CHF ;
 - dans la colonne E, les dépenses réelles au 30 septembre 2024, s'élevant au total à 3 857 000 CHF ;
 - dans la colonne F, les dépenses estimées pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024 s'élevant au total à 1 663 000 CHF ; et
 - dans la colonne G, les ajustements estimés par le Secrétariat aux soldes de 2024 entre les lignes budgétaires approuvées (le budget administratif global approuvé pour 2024 restant inchangé).
5. Les recettes et dépenses pour 2024 confirmées par les états financiers vérifiés seront présentées pour examen et adoption par le Comité permanent à sa 65^e Réunion. Le rapport complet des vérificateurs sera publié sur le site Web de la Convention dès que les vérificateurs l'auront terminé.
6. Le solde estimé du budget administratif à la fin de 2024 est de 978 000 CHF. Cela comprend 535 000 CHF de report à 2025 et 443 000 CHF d'économies estimées. Le tableau 1 ci-dessous présente une synthèse de ces sous-totaux estimés.
7. Les points suivants sont soulignés pour examen par le Comité permanent :
 - a) Les prévisions de recettes ont généralement été estimées conformes au budget, à l'exception de l'impôt sur le revenu qui devrait être inférieur de 81 000 CHF au budget en raison de vacances de postes, tandis que le revenu des intérêts devrait être supérieur de 33 000 CHF au budget ;
 - b) Les coûts salariaux globaux sont estimés à 3 561 000 CHF, correspondant à un taux d'exécution du budget de 94 %, soit 66 % du montant total des dépenses ;
 - c) Les provisions sont estimées telles qu'elles ont été budgétisées tandis que le détail réel sera fourni dans le document sur les questions financières soumis à la 65^e Réunion du Comité permanent en juillet 2025, après la clôture des comptes de 2024 et leur vérification ;
 - d) D'autres précisions sur les provisions de 2024 pour contributions impayées seront apportées dans la révision actualisée du document SC64 Doc.9.2 *État des contributions annuelles* qui sera publiée avant la 64^e Réunion du Comité permanent, en janvier 2025.

¹ Voir <https://www.ramsar.org/fr/document/resolution-xiv1-questions-financieres-et-budgetaires>.

8. Le rapport final pour 2025 sera communiqué à la 65^e Réunion du Comité permanent, en juillet 2025, conformément à la Décision SC57-50 dans laquelle le Comité permanent décidait que les soldes non engagés/non dépensés des lignes budgétaires pouvaient être reportés à l'année suivante pendant la période triennale et présentés à la réunion suivante du Sous-groupe sur les finances.

Tableau 1. Résumé des fonds du budget administratif estimé pour 2024 à reporter (en milliers de francs suisses, incluant d'éventuels écarts d'arrondis), au 30 septembre 2024

Catégorie / Département	Fonds estimés préengagés/planifiés en 2024, à dépenser en 2025 (A)	Fonds estimés non engagés/non dépensés en 2024, à reporter en 2025 (B)	Report estimé en 2025 (C=A+B)	Commentaires sur le report estimé en 2025
Mobilisation des ressources et sensibilisation	67	0	67	Préengagés/planifiés : (i) 47 000 programme de CESP ; (ii) 11 000 communication, traductions, publications et établissement de rapports ; et (iii) 9 000 assistance Web/ informatique.
Appui et conseils aux régions	77	225	302	Préengagés/planifiés : 77 000 mise en œuvre des Missions consultatives Ramsar reportées à 2025. Non engagés/non dépensés : 225 000 vacances de postes et prestations.
Appui aux Initiatives régionales Ramsar	0	155	155	Non engagés/non dépensés : 155 000 non alloués des budgets des IRR de 2023 et 2024.
Services scientifiques et techniques	189	44	233	Préengagés/planifiés : (i) 4 000 déplacements, (ii) 14 000 Mise en œuvre GEST, (iii) 27 000 pour PS5, (iv) 30 000 poursuite de la mise en œuvre des inventaires en 2025, (v) 64 000 maintenance et développement du Service d'information sur les Sites Ramsar (SISR) et (vi) 50 000 appui technique au SISR pour la période triennale. Non engagés/non dépensés : 44 000 prestations pour le personnel.
Administration/ Web	151	0	151	Préengagés/planifiés : (i) 64 000 frais de recrutement et indemnités de départ, (ii) 27 000 fournitures et équipements de bureau, et (iii) 60 000 poursuite de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités.
Services au Comité permanent	24	11	35	Préengagés/planifiés : 24 000 examen des résolutions. Non engagés/non dépensés : (i) 4 000 mise en place du Groupe de travail sur l'efficacité, et (ii) 7 000 amélioration de l'efficacité et de la collaboration.

Catégorie / Département	Fonds estimés préengagés/planifiés en 2024, à dépenser en 2025 (A)	Fonds estimés non engagés/non dépensés en 2024, à reporter en 2025 (B)	Report estimé en 2025 (C=A+B)	Commentaires sur le report estimé en 2025
Coût des services administratifs de l'UICN	0	8	8	Non engagés/non dépensés : 8 000 Coût des services administratifs de l'UICN.
Services juridiques	27	0	27	Préengagés/planifiés : 27 000 frais juridiques.
Report total estimé des fonds administratifs 2025	535	443	978	

Réserve et excédent estimés en 2024

9. Le solde des fonds administratifs était de 3 783 000 CHF à la fin de 2023. Au moment de la rédaction du présent rapport, on estime que le solde des fonds administratifs, à la fin de 2024, sera de 3 138 000 CHF.
10. Le solde des fonds administratifs en 2024 indiqué ci-dessus comprend le fonds de réserve de 762 000 CHF. Cela correspond à 15 % du budget administratif annuel, soit le niveau maximum approuvé par les Parties contractantes à la COP14 au paragraphe 32 de la Résolution XIV.1.
11. Le solde des fonds administratifs comprend également le montant total de 392 000 CHF approuvé par la COP14 sur l'excédent du budget administratif 2019-2021 (Résolution XIV.1, paragraphes 15 et 16²) qui peut être utilisé en 2025. Ce montant comprend 76 000 CHF pour couvrir le déficit créé dans le budget administratif et 120 000 CHF pour augmenter la provision pour contributions impayées en 2025.
12. Ce solde comprend également les soldes reportés estimés à 978 000 CHF, ainsi qu'il est précisé dans le tableau 1 ci-dessus, à dépenser en 2025 et inclus dans le budget estimé de 2025 (voir annexe 3).
13. Conformément à la pratique standard appliquée aux précédentes sessions de la COP, le Secrétariat souhaite porter à l'attention du Comité permanent la nécessité d'une utilisation temporaire des fonds de réserve en tant que prêt pour compléter le financement volontaire de l'appui aux délégués pour la COP15, tandis que le Secrétariat poursuit ses efforts de collecte de fonds.
14. Comme expliqué aux paragraphes 19 et 20 ci-après, le Secrétariat demande au Comité permanent d'autoriser, de manière exceptionnelle, l'utilisation temporaire de fonds de réserve d'un montant de 534 000 CHF au maximum, à cet effet. Après la COP15, le Secrétariat communiquera un rapport sur les fonds réellement collectés et le remboursement du prêt.

² Voir <https://www.ramsar.org/fr/document/resolution-xiv1-questions-financieres-et-budgetaires>.

15. L'excédent du budget administratif 2024 disponible, à la discrétion du Comité permanent, s'élève à un total estimé à 688 000 CHF. Le tableau 2 ci-dessous en présente les détails.

Tableau 2 : Excédent administratif de 2024 à allouer (en milliers de CHF) – estimé au 30 septembre 2024

(I) Solde du fonds au 31 décembre 2023 selon les états vérifiés	3 783
(II) Dépenses nettes estimées par rapport aux recettes en 2024	645
(III=I-II) Solde du fonds estimé au 31 décembre 2024	3 138
Réserve, approuvée et préengagée :	
Fonds de réserve, 15 % (Résolution XIII.2, paragraphe 33)	762
Utilisation des économies pour 2025, approuvée par la COP14 (Résolution XIV.1, paragraphe 15)	76
Utilisation des économies pour 2025, approuvée par la COP14 (Résolution XIV.1, paragraphe 16)	120
Soldes reportés estimés (tableau 1)	978
Utilisation temporaire estimée de fonds de réserve comme prêt pour compléter le financement volontaire de l'appui aux délégués à la COP15	534
(IV) Total estimé de la réserve approuvée et préengagée	2 470
(V= III-IV) Excédent administratif estimé pour 2024 moins réserve approuvée et préengagée – à affecter	668

16. Comme indiqué dans le document SC63 Com.1, *Rapport du Sous-groupe sur les finances, 3 juin 2024*, paragraphe 5 :

« Les membres du Sous-groupe conviennent de demander un délai au mois d'octobre pour la réception des propositions d'allocation des fonds excédentaires, et de tenir une réunion intersessions virtuelle aux alentours de début décembre 2024, une fois que les projets de résolution pour la COP15 auront été publiés et avant les réunions régionales précédant la COP prévues pour début 2025, afin d'examiner :

- les propositions relatives à l'allocation de fonds excédentaires, en tenant compte des mesures de la Convention relatives au Fonds de réserve ; et
- le projet de budget du Secrétariat pour la prochaine période triennale, qui devrait tenir compte des pressions inflationnistes sur les activités relevant du budget administratif et de l'augmentation des activités du Secrétariat. »³

Le Sous-groupe se réunira de manière virtuelle en décembre 2024 et fera des suggestions sur l'allocation des fonds excédentaires à la 64^e Réunion du Comité permanent, en janvier.

Résultats estimés pour 2024 : état du financement non administratif et contributions volontaires

17. Le détail des fonds non administratifs au 30 septembre 2024 figure à l'annexe 2. Le rapport final sera présenté à la 65^e Réunion du Comité permanent, en juillet 2025, à la COP15.

³ Voir <https://www.ramsar.org/fr/document/sc63-com1-rapport-du-sous-groupe-sur-les-finances-3-juin-2024>.

18. Les contributions volontaires reçues au 30 septembre 2024 figurent dans le tableau 3 ci-dessous. Suivant les instructions du Comité permanent précisées dans sa Décision SC53-32, le tableau résume les contributions reçues et leur utilisation prévue.

Tableau 3 : Recettes des projets provenant de contributions volontaires non administratives reçues en 2024, au 30 septembre 2024 (en milliers de CHF, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Donateur	Montant des recettes	Description
Canada	36	Women in wetlands
Danone	66	Activités du projet Danone
Fonds pour les zones humides de Nagao	58	NEF Japon
Norvège	12	Plan de travail GEST 2023-2025
Allemagne	185	Utilisation rationnelle des zones humides des Caraïbes
Suisse	50	Appui aux délégués parrainés COP14
Suisse	40	Réunion régionale pré-SC64
Suisse	50	Inventaires nationaux des zones humides
Zimbabwe	599	15 ^e Session de la COP
Royaume-Uni	22	Plan de travail GEST 2023-2025
États-Unis d'Amérique	13	Évaluation de Sites Ramsar
Total des contributions volontaires non administratives 2024 (reçues au 30 septembre 2024)	1 131	

19. En 2024, les Parties contractantes et d'autres donateurs potentiels ont été sollicités au sujet du financement d'autres postes budgétaires non administratifs prioritaires identifiés à l'annexe 4 de la Résolution XIV.1. Une des priorités principales à cet égard dont les Parties doivent avoir connaissance en 2024 et 2025 est le financement de la COP15, et en particulier de la participation des délégués parrainés. Le Secrétariat souhaiterait que les Parties donnent des orientations concernant les donateurs potentiels pouvant couvrir les frais de voyage afin de garantir la participation de toutes les Parties contractantes à la COP15.
20. Le budget estimé pour que toutes les Parties contractantes puissent participer à la COP15 s'élève à 584 000 CHF. Au 30 septembre 2024, le montant reçu s'élève à 50 000 CHF. En conséquence, au moment de la rédaction du présent rapport, il manque 534 000 CHF pour couvrir pleinement la participation de 124 délégués éligibles. Il convient de noter que ce montant ne comprend pas le financement volontaire des réunions régionales pré-COP15.
21. Le Secrétariat souhaite exprimer sa sincère reconnaissance aux Parties contractantes et aux donateurs pour leurs contributions volontaires aux activités non administratives de la Convention.

Contributions volontaires de la Région Afrique

22. En 2024, la contribution volontaire nette reçue des Parties contractantes de la Région Afrique s'est élevée à 1 000 CHF au 30 septembre 2024, ainsi qu'il est indiqué dans le document SC64 Doc.9.2, *État des contributions annuelles*. Les chiffres de fin d'année seront publiés dans la version révisée du document, en janvier 2025.

Budget administratif 2025 (estimé)

23. Un aperçu du budget proposé pour 2025 figure à l'annexe 3. Il comprend le budget approuvé par la COP14, d'un montant de 5 081 000 CHF ; l'utilisation autorisée des économies réalisées sur le budget 2021, d'un montant de 196 000 CHF ; ainsi que le solde reporté du budget 2024 à dépenser en 2025, estimé au total à 978 000 CHF. Le montant total estimé du budget administratif proposé pour 2025 s'élève donc à 6 254 000 CHF. Le rapport final sera présenté à la 65^e Réunion du Comité permanent, en juillet 2025, à la COP15.
24. Le Secrétariat souhaite faire observer que l'allocation de fonds aux Initiatives régionales Ramsar, proposée dans le budget administratif pour 2025, sera examinée à la 65^e Réunion du Comité permanent, en juillet 2025, sur la base du rapport du Secrétariat sur les IRR qui sera publié après réception de tous les rapports des IRR, dont le délai est fixé au 17 janvier 2025.

Annexe 1

Résultats du budget administratif 2024 estimé pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 – au 30 septembre 2024

(en milliers de CHF, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Budget Ramsar 2024 Approuvé par la COP14 En milliers de CHF	Budget approuvé (approbation COP14) (A)	Utilisation des économies sur le budget 2021 (approbation COP14) (B)	Solde préengagé en 2023 à dépenser en 2024 (approbation SC63) (C)	Budget total 2024 (D) =A+B+C	Recettes et dépenses réelles Jusqu'au 30 septembre 2024 (E)	Dépenses estimées du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2024 (F)	Ajustements proposés par le Secrétariat (G)	Solde (H) =(E)-(F)+(G)
RECETTES								
Contributions des Parties	3 779	0	0	3 779	3 779	0	0	0
Contributions volontaires	1 065	0	0	1 065	1 065	0	0	0
Impôts sur le revenu	225	0	0	225	71	73	0	81
Autres revenus (y compris revenus d'intérêts)	12	0	0	12	39	6	0	(33)
TOTAL DES REVENUS	5 081	0	0	5 081	4 953	79	0	49
DÉPENSES								
A. Cadres supérieurs du Secrétariat & gouvernance	1 062	5	0	1 067	959	300	192	0
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	1 022	0	0	1 022	866	273	117	0
Déplacements	40	5	0	45	93	27	75	0
B. Mobilisation des ressources et sensibilisation	508	45	263	817	490	185	(75)	67
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	352	0	6	358	286	97	24	0
Programme de CESP	30	0	109	139	32	11	(50)	47
Communication, traductions, publications et rapports	60	40	110	210	132	60	(7)	11
Appui et développement Web/TI	56	0	38	94	40	18	(27)	9
Déplacements	10	5	0	15	0	0	(15)	0

Budget Ramsar 2024 Approuvé par la COP14 En milliers de CHF	Budget approuvé (approbation COP14) (A)	Utilisation des économies sur le budget 2021 (approbation COP14) (B)	Solde préengagé en 2023 à dépenser en 2024 (approbation SC63) (C)	Budget total 2024 (D) =A+B+C	Recettes et dépenses réelles Jusqu'au 30 septembre 2024 (E)	Dépenses estimées du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024 (F)	Ajustements proposés par le Secrétariat (G)	Solde (H) =(E)-(F)+(G)
C. Appui et conseils aux Régions	1 316	10	292	1 618	797	303	(217)	302
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	1 249	0	177	1 426	766	278	(157)	225
Déplacements	67	10	19	96	20	16	(60)	0
Missions consultatives Ramsar	0	0	96	96	11	8		77
D. Appui aux Initiatives régionales	100	0	120	220	22	43		155
Réseaux et centres régionaux – budget disponible non attribué en 2023 et 2024*	71	0	84	155	0	0		155
Initiative régionale Ramsar Danube WILDisland 2024	29	0	0	29	17	12		0
Activités IRR Afrique australe 2023	0	0	12	12	0	12		0
Bassin de l'Amazone 2023-report	0	0	24	24	5	19		0
E. Services scientifiques et techniques	817	5	373	1 195	692	324	54	233
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	649	0	37	686	485	156		44
Déplacements	18	0	21	39	25	10		4
Déplacements Président du GEST	5	0	3	8	8	2	3	0
Mise en œuvre du GEST	35	5	61	101	30	54	(3)	14
Réunions du GEST*	50	0	6	56	67	43	54	0
5 ^e Plan stratégique (2022 - 2024)	0	0	50	50	23	0		27
ODD 6.6.1 (inventaires)	0	0	42	42	3	9		30
Service d'information sur les Sites Ramsar (entretien et développement)	60	0	63	123	35	25		64
Service d'information sur les Sites Ramsar (appui technique pour la période triennale 2023-2025)	0	0	90	90	15	25		50

* Ce poste est en déficit car deux réunions du GEST ont eu lieu en 2024, et que la réunion prévue au budget pour 2025 aura lieu en décembre 2024.

Budget Ramsar 2024 Approuvé par la COP14 En milliers de CHF	Budget approuvé (approbation COP14) (A)	Utilisation des économies sur le budget 2021 (approbation COP14) (B)	Solde préengagé en 2023 à dépenser en 2024 (approbation SC63) (C)	Budget total 2024 (D) =A+B+C	Recettes et dépenses réelles Jusqu'au 30 septembre 2024 (E)	Dépenses estimées du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024 (F)	Ajustements proposés par le Secrétariat (G)	Solde (H) =(E)-(F)+(G)
F. Administration/SISR/Web	478	11	137	626	316	121	(38)	151
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	331	0	8	339	265	90	16	0
Recrutement et indemnités de départ	52	0	36	88	3	20		64
Déplacements	0	0	0	0	0			0
Équipements/fournitures de bureau	95	0	28	123	33	9	(54)	27
Planification et renforcement des capacités	0	11	65	76	15	2		60
G. Services au Comité permanent	150	0	41	191	178	63	84	35
Appui aux délégués du Comité	45	0	0	45	54	0	9	0
Réunions du Comité	10	0	0	10	37	0	27	0
Traductions pour le Comité	60	0	0	60	50	60	50	0
Interprétation simultanée aux réunions	35	0	0	35	33	9	(54)	27
Groupe de travail sur l'efficacité	0	0	4	4	0			4
Amélioration de l'efficacité et de la collaboration (Res. XIV.3)	0	0	7	7	0	0		7
Examen des résolutions (Res. XIII.4)	0	0	30	30	3	3		25
H. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)	541	0	1	542	401	134		1
Administration, ressources humaines, services financiers et services informatiques	541	0	1	542	401	134		8
I. Divers - Fonds de réserve	109	120	5	234	3	191		39
Provisions pour le personnel	20	0	0	20	0	20		0
Provision au titre des contributions impayées	30	120	0	150	0	150		0
Gains/pertes liés au change	0	0	0	0	(6)	(6)		12
Services juridiques	59	0	5	64	9	27		27
TOTAL DÉPENSES	5 081	196	1 232	6 509	3 857	1 663	0	989
Arrondi					1			
EXCÉDENT/(DÉFICIT)					(12)			978

Annexe 2

Projets financés à partir de fonds non administratifs du 1^{er} janvier 2024 au 30 septembre 2024

(en milliers de CHF, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Numéro du projet	Nom du projet	Solde (déficit) au 31 décembre 2023 (DR)/CR	Recettes au 30 septembre 2024 (DR)/CR	Dépenses au 30 septembre 2024 (DR)/CR	Transferts de projets et imputations croisées (DR)/CR	Solde (déficit) au 30 septembre 2024 (DR)/CR
Coopération internationale						
R100265	SGA-Pre-2016	148	-	(7)	-	141
R100267	SGA-RSIS	90	-	(9)	-	81
R100364	WFF-2014	26	-	-	-	26
R100365	WFF - 2015-2021	150	-	-	-	150
R100408	Fonds Nagao pour les zones humides (NEF Japon)	131	59	(40)	-	149
R100409	Rép. Corée 2023-2025	182	-	(31)	-	152
Total Coopération internationale		726	59	(86)	-	699
Sites inscrits sur la Liste de Ramsar						
R100110	MCR	18	-	-	-	18
R100108	MCR (CH 2016)	45	-	-	-	45
Total des Sites inscrits sur la Liste de Ramsar		63	-	-	-	63
Other						
R100100	Administration	333	-	(7)	13	339
R100102	Redéveloppement SISR	38	-	(5)	-	33
R100103	Redéveloppement Web	21	-	-	-	21
R100104	Développement	22	-	-	-	22
R100105	Examen scientifique	33	-	-	-	33
R100106	Redéveloppement SISR	18	-	-	-	18
R100190	Cycle de l'eau	11	-	(8)	-	3
R100311	Rio Cruces	52	-	-	-	52
R100642	COP15 – Zimbabwe	(7)	599	(9)	-	584
R100643	COP15 sponsored delegates	-	90	-	-	90
R100817	Danone 2022-2024	63	66	(52)	-	77
R100904	GEST, non administratif	145	-	-	-	145
R100915	Travaux liés au genre	2	36	(35)	(3)	0
R100916	Renforcement des capacités, non administratif	33	-	(9)	-	24
R100917	Inventaires nationaux des zones humides	251	50	(47)	-	254
R100918	La jeunesse et les zones humides	139	(62)	-	-	77
R100919	Évaluation Ukraine	160	13	(75)	(1)	97
R101006	Changements climatiques	50	-	(16)	-	34
R101007	Tourbières tropicales	15	12	(15)	-	12
R101008	Plan de travail GEST 2023-2025	27	22	(27)	(2)	20
Total pour autres		1 406	826	(302)	7	1 936
Initiatives régionales						
R100146	Zones humides des Caraïbes	(7)	185	(189)	(7)	(17)
R100200	AVC, Initiatives régionales africaines	42	1	-	-	43
Total Initiatives régionales		36	186	(189)	(7)	26
Grand Total		2 231	1 071	(577)	0	2 724

Annexe 3
Budget administratif estimé proposé pour 2025⁴
(en milliers de CHF incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Budget Ramsar 2025 Approuvé par la COP14 en milliers de francs suisses (CHF)	Budget approuvé (approuvé par la COP14) (A)	Utilisation autorisée par la COP14 des économies sur le budget 2021 (B)	Fonds 2024 à reporter en 2025 (C)	Budget total estimé pour 2025 (D)= (A)+(B)+(C)
INCOME				
Contributions des Parties	3 779	0	0	3 779
Contributions volontaires	1 065	0	0	1 065
Impôts sur le revenu	225	0	0	225
Autres revenus (y compris revenus d'intérêts)	12	0	0	12
TOTAL RECETTES	5 081	0	0	5 081
DÉPENSES				
A. Cadres supérieurs du Secrétariat	1 062	5	0	1 067
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	1 022	0	0	1 022
Déplacements	40	5	0	45
B. Mobilisation des ressources et sensibilisation	508	45	67	620
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	352	0	0	352
Programme de CESP	30	0	47	77
Communication, traductions, publications et rapports	60	40	11	111
Appui et développement Web/TI	56	0	9	65
	10	5	0	15
C. Appui et conseils aux Régions	1 316	10	302	1 628
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	1 249	0	225	1 474
Déplacements	67	10	0	77
Missions consultatives Ramsar	0	0	77	77
D. Appui aux Initiatives régionales (IR)	100	0	155	255
Réseaux et centres régionaux (NOTE : pour examen à SC65)	100	0	155	255
E. Services scientifiques et techniques	817	5	233	1 055
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	649	0	44	693
Déplacements	18	0	4	22
Déplacements Président du GEST	5	0	0	5
Mise en œuvre du GEST	35	5	14	54
Réunions du GEST	50	0	0	50
5 ^e Plan stratégique (2022 - 2024)	0	0	27	27
ODD 6.61 (Inventaires)	0	0	30	30

⁴ Le budget administratif proposé et mis à jour pour 2025 sera présenté à SC65 en juillet 2025 à la COP15

Budget Ramsar 2025 Approuvé par la COP14 en milliers de francs suisses (CHF)	Budget approuvé (approuvé par la COP14) (A)	Utilisation autorisée par la COP14 des économies sur le budget 2021 (B)	Fonds 2024 à reporter en 2025 (C)	Budget total estimé pour 2025 (D)= (A)+(B)+(C)
Service d'information sur les Sites Ramsar (entretien et développement)	60	0	64	124
Service d'information sur les Sites Ramsar (appui technique pour la période triennale 2023-2025)	0	0	50	50
F. Administration/Web	478	11	151	640
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	331	0	0	331
Recrutement et indemnités de départ	52	0	64	116
Déplacements	0	0	0	0
Équipements/fournitures de bureau	95	0	27	122
Planification et renforcement des capacités	0	11	60	71
G. Services au Comité permanent	150	0	35	185
Appui aux délégués du Comité	45	0	0	45
Réunions du Comité	10	0	0	10
Services de traduction pour le Comité	60	0	0	60
Interprétation simultanée aux réunions du Comité	35	0	0	35
Groupe de travail sur l'efficacité	0	0	4	4
Amélioration de l'efficacité et de la collaboration (Res. XIV.3)	0	0	7	7
Examen des résolutions (Res. XIII.4)	0	0	25	25
H. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)	541	0	8	549
Administration, ressources humaines, services financiers et services informatiques	541	0	8	549
I. Divers - Fonds de réserve	109	120	27	256
Provisions pour le personnel	20	0	0	20
Provision au titre des contributions impayées	30	120	0	150
Gains/pertes liés au change	0	0	0	0
Services juridiques	59	0	27	86
TOTAL DÉPENSES	5 081	196	978	6 254